



1^{er} COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR

13 septembre 2013

Ecuries de la Pointe Liberté
MACOURIA - 19 H 30

Début de la séance 20 H 15.

Membres présents :

Jean-Claude MARIEMA	Jean-David POQUET
Elisabeth BERTRAND	Mathieu PEPIN-LEHALLEUR
Amandine DUCAT	Brigitte MOREAU
Alexandra TISON	Philippe MENDES PENEDO
Isabel LEROUGE	Sébastien SANCHEZ
Nadège YVANEZ	Azalée SAINT-JALM
Corinne BURETH	Marie-The MORNAND

Membres représentés (votants)

Mélanie COLLOMBON	Représentée par Isabel LEROUGE
-------------------	--------------------------------

Membre absent excusé (non représenté)

DRISS Sandra	
--------------	--

Invités

Sarah BOUFFET	Yannick HO YOU FAT : Absent
Emmanuelle FRIGERE : partie en cours de réunion.	



Relevé de décisions

Comité directeur CREG du 13/09/13

- Grand Caraïbe Guyane :
 - Location des stands sur la compétition à 150 € pour les 3 jours.
 - La composition du jury s'organisera de la manière suivante.
 - Chef de piste et président du jury : Représentant Fédéral
 - Juge des épreuves : Marie Loret
 - Chronomètre : Corinne Bureth et Elisabeth Bertrand
 - Secrétaire : Tulaya Pene et Fabienne Odicino
 - Commissaire au paddock : Proposition à Fadil Jacquet (après vérification, les épreuves préparatoires n'ont pas besoin d'avoir un commissaire au paddock officiel).
 - Représentation des clubs sur le parcours par des banderoles : 25 €
 - Règlement du Grand-Caraïbe Guyane 2013 a été adopté.

- Commission Cheval :
 - Reprises dressage clubs identiques à celle de la FFE catégorie Grand-Prix.
 - Reprises de dressage amateur : Amateur 3 imposé B et Amateur 2 imposé A.

- Commission Poney :
 - Demande au haras la vérification pour d'éventuelles rectifications des toises des poneys pour la compétition.

- Commission Trec:
 - L'épreuve Poney est intégrée au classement du championnat de Guyane TREC 2013.
 - Les cavaliers qui participent en équipe seront intégrés au classement individuel du championnat de Guyane TREC 2013.

- Divers :
 - Rappel : Ce n'est pas le CREG qui attribue les titres d'officiel de compétition, mais les formateurs agréés qui valident les candidats. Puis le CREG inscrit auprès de la FFE les personnes validées en amont par les examinateurs.

 - Le CREG n'interviendra pas dans le règlement de la facture de 3 000€ concernant la prise en charge des frais annexes de Fadil Jacquet lors de sa formation en métropole.

DEROULEMENT DE LA REUNION

1. GRAND-CARAIBE 2013

Après l'énumération des postes pris en charge par la région, Jean-Claude MARIEMA précise que la convention sera signée dans les prochaines semaines.

Prise en charge par le Conseil Régional :

- Confection de Paddock
- Confection de la carrière de 50x50
- Eau pour les chevaux
- 20 box
- Renforcement de l'éclairage
- Matériel supplémentaire (tables, chaises, gradins, ...)
- Grand écran pour rediffusion des épreuves
- Coupes
- Vigiles (du jeudi 24 octobre au lundi 28 octobre)
- Certaines actions de communication (Spots TV, Pub dans TV mag, France Guyane,...)
- Cocktail de bienvenue du 25 octobre 2013.
- Concernant le sable pour la carrière, une réserve a été émise. Nous ne savons pas encore si l'intégralité ou une partie seulement sera prise en charge par la Région.

Jean-Claude MARIEMA a fait la présentation du budget prévisionnel de 79 089 € (cf. Annexe).

Le Conseil Régional encourage la présence d'un officiel de la fédération française d'équitation pour l'éclat à donner à cette manifestation. Actuellement, compte tenu des discussions qui sont menées par le président du CREG, deux personnes sont envisageables par la FFE.

Dans le cadre des échanges avec les services de la Région, il est prévu la réalisation d'un livret de communication à mettre à la disposition du public pour la présentation du Grand-Caraïbe. Le moment venu, les Clubs seront sollicités pour proposer un texte sur leur structure et sur certains des chevaux qui participent à la manifestation.

Il est également recommandé que le CREG souligne, comme il se doit, l'implication du Conseil Régional qui reste le partenaire officiel du Grand Caraïbe. Sa visibilité doit être omniprésente avant, pendant et après la manifestation.

Location des stands (environs une quinzaine) sur la compétition sera de 150 € pour les 3 jours. Cependant, Il est souligné qu'il est préférable de remplir les stands en nous alignons sur les prix pratiqués sur le salon des sports et des loisirs.

La location des stands est ADOPTÉE A LA MAJORITE (une abstention de Mélanie Collombon : représentée)

Pour la restauration il est souligné qu'il faut au minimum 2 points de ventes sur la manifestation pour éviter d'importantes files d'attente.

Afin de poursuivre notre partenariat avec la mairie de Macouria, qui souhaite devenir la ville du cheval sur la Guyane nous leur avons proposé de faire la remise des prix dans la salle des fêtes de la commune. Ce lieu serait un point central pour se retrouver après la compétition.

Suite à la réunion de travail de la commission cheval pour le Grand-caraïbe, Mathieu PEPIN-LEHALLEUR devait proposer à Laurent VERNEY d'être chef de piste de la compétition. En réponse à Mathieu PEPIN-LEHALLEUR, la présidente du CHK, a posé la condition que cinq personnes de son club soient nommés par le CREG officiels de compétition candidat national dans différents domaines (juge dressage, chef de piste hunter, Commissaire au paddock, ...), dont Jean TALLONNEAU, Nathalie RIGAL, Claire TALLONNEAU et Daniel CAMUS.

Suite à cette demande, il est rappelé que ce n'est pas le CRE qui attribue les titres d'officiel de compétition. C'est un formateur agréé qui après un contrôle, valide ou non les candidats. Puis, le CRE inscrit auprès de la FFE ces personnes validées en amont, par l'examineur. En conséquence, ne pouvant répondre favorablement aux conditions émises par la présidente du CHK et après en avoir débattu, l'ensemble des membres présents du Comité Directeur a décidé d'arrêter la composition du jury comme suit :

- Chef de piste et président du jury : Représentant Fédéral (En cours de discussion avec le président du CREG)

- Juge des épreuves : Marie Loret

- Chronomètre : Corinne Bureth et Elisabeth Bertrand

- Secrétaire : Tulaya Pene et Fabienne Odicino

- Commissaire au paddock : Proposition à Fadil Jacquet.

Cette composition du jury est ADOPTÉE A LA MAJORITE (une abstention de Mélanie Collombon : représentée)

Après vérification, il est confirmé que le commissaire au paddock ne doit pas obligatoirement être un officiel de compétition pour les épreuves préparatoires. Fadil Jacquet peut donc être proposé en tant que tel.

Le comité cheval proposera et organisera les membres du jury ainsi que les 6 bénévoles sur les 3 jours de compétitions.

Il est proposé qu'un jeune de chaque club soit présent en tant que bénévole même s'il y a une tournante afin de garder les motivations des jeunes bénévoles.

Le CREG propose aux Ecuries de Fort diamant et de la Pointe liberté de se partager le transport et la charge du matériel (barres, chandeliers, taquets de sécurités...). Brigitte MOREAU accepte, la demande sera faite auprès d'Emmanuelle FRIGERE absente. Les modalités du prêt seront mises au point lors de la prochaine réunion de la commission cheval.

La représentation des clubs sur le parcours par des banderoles se fera à 25 € :

ADOPTÉ A LA MAJORITE (une abstention de Mélanie Collombon : représentée)

Les équipes présentes pour le Grand-Caraïbe sont: Le Surinam, la Martinique et la Guadeloupe. 3 autres délégations seront invitées à titre individuel : 3 cavaliers du Brésil, Le club de Marcilly et une sélection de quatre cavaliers de clubs de Nantes (Modalités en cours de discussion avec le président du CREG).

La répartition des chevaux se fera par les commissions cheval et technique.

Nous informons que des discussions sont entreprises afin que les clubs invités de Nantes puissent accueillir les cavaliers Guyanais pour l'Open de France.

Les spectacles seront présentés dans le paddock. Les commissions cheval et technique auront la charge de répartir le planning des spectacles et animations équestres.

Présentation du règlement du Grand-Caraïbe Guyane 2013 :

ADOpte A LA MAJORITE (une abstention de Mélanie Collombon : représentée)

Pour que l'ensemble de la compétition en Elite soit mise en officiel nous déclarons une épreuve préparatoire afin que les cavaliers amateurs puissent s'inscrire à la compétition sans être déclaré à la FFE comme non partant. Leur participation et leur classement se fera sur le même principe que l'épreuve club 1.

2. Commission cheval

Les reprises de dressage des épreuves « club » seront identiques à celle de la FFE en catégorie Grand-Prix :

ADOpte A LA MAJORITE (une abstention de Mélanie Collombon : représentée)

Les reprises de dressage des épreuves « amateur » seront celles de l'Amateur 3 imposé B et de l'Amateur 2 imposé A :

ADOpte A LA MAJORITE (une abstention de Mélanie Collombon : représentée)

La présidente de la commission Cheval rappelle que l'année dernière une commission a été mise en place pour valoriser et améliorer les compétitions. Elle demande à ce que les clubs prennent en compte les notes faites par cette commission. Les fiches techniques seront renvoyées aux clubs pour rappel.

3. Commission poney

Rappel par la présidente poney aux clubs de faire un effort sur la communication auprès des parents par les moniteurs pour mobiliser les enfants sur ces compétitions.

Le Grand-Caraïbe poney aura lieu pour sa première édition en Guyane à la Pointe Liberté le 30/31 mai et 1^{er} juin.

Les clubs demandent aux Haras Nationaux la vérification pour une éventuelle rectification des toises des poneys pour la compétition.

ADOpte A LA MAJORITE (une abstention de Mélanie Collombon : représentée)

4. Commission TREC

L'épreuve TREC Poney sera intégrée au classement du championnat de Guyane TREC 2013.

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ

Les cavaliers participants en équipe TREC seront intégrés au classement individuel du championnat de Guyane TREC 2013.

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ

La participation du TIT cette année se fera en Martinique avec 3 cavaliers et un coach. Proposition que se soit Azalée Saint Jalm qui participe cette année. Il faut contacter Laurence Guinchard pour les dates exactes de la compétition.

5. Points Divers

Dorénavant, la venue des intervenants se fera en fonction des subventions et des budgets. Rappel : lors de la réunion en date du 8 avril 2011 il avait été mentionné « qu'il y aurait 1 intervenant par comité, donc 3 intervenants par an ». Cependant, face à la diminution des budgets, le président du Comité Directeur annonce que la prise en charge du coût du transport des intervenants par le CREG ne se fera plus de manière automatique. L'opportunité et la prise en charge seront d'abord discutées en Comité directeur pour une décision au cas par cas.

Les cavaliers devront posséder leur propre gilet de protection pour les compétitions. Nous rappelons que les gilets du CREG qui étaient, jusqu'à présent, prêtés ne sont plus aux normes.

Une large discussion a été entamée sur la venue d'un maréchal ferrant pour dispenser une formation. Aucune décision définitive n'a été prise.

Suite à la demande que le CREG intervienne en tant que facilitateur du paiement de la facture de 3000€, de Fadil Jacquet, concernant ses frais annexes sur sa formation, un débat est installé. Cette demande est rejetée. Le Comité directeur demande au président du CREG de ne prendre aucune responsabilité sur le règlement de cette facture.

Fin de la Séance : minuit vingt quatre.

Le Président
Jean-Claude MARIEMA

La secrétaire
Mélanie COLLOMBON

Annexes :

- Budget du Grand-Caraïbe
- Règlement du Grand-Caraïbe
- Feuille de présence
- Bon pour pouvoir de Mélanie Collombon